

De Jean Boze à Henri de Ste Gême, La Nouvelle Orléans, 1818-1839

Nathalie Dessens

Université Toulouse-Le Mirail

Pendant plus de vingt ans, un habitant de la Nouvelle Orléans, Jean Boze, a écrit à son ami et protecteur, Henri de Sainte-Gême, résidant au château de Bagen, près de Saint-Gaudens, dans la Haute Garonne. Cette correspondance, que l'on peut aisément qualifier de monumentale par le nombre et la longueur des lettres, est conservée à The Historic New Orleans Collection, à la Nouvelle Orléans, une collection privée d'archives concernant l'histoire de la Nouvelle Orléans, établie en 1966. Bien qu'indexée, cette correspondance n'a jamais fait l'objet d'une publication. Seul Paul Lachance y a fait quelques références dans ses articles, mais de façon très allusive puisqu'en spécialiste d'études démographiques, Lachance travaille principalement sur des sources de type différent (contrats de mariage, d'apprentissage, archives catholiques, testaments, etc.).¹ Cette correspondance mérite pourtant sans nul doute un examen approfondi, tant elle est une riche chronique de la vie à la Nouvelle Orléans dans la première moitié du dix-neuvième siècle, période particulièrement fertile de l'histoire de Louisiane. La présente communication se propose de présenter les premiers résultats d'un travail exploratoire à peine entamé de ces centaines de pages de lettres.

Après une brève présentation de la correspondance elle-même, l'auteur et le destinataire de ces lettres seront introduits et replacés dans le contexte historique particulier de l'histoire de la Louisiane et de l'histoire des migrations transatlantiques et intracontinentales au début du dix-neuvième siècle. Seront ensuite examinés la façon dont la correspondance de Boze présente l'expérience migratoire et ce que cette correspondance nous enseigne sur les liens entre migration et réflexes identitaires en Louisiane dans la première moitié du dix-neuvième siècle.

¹ Paul Lachance est un historien démographe spécialiste de Louisiane. Il enseigne à l'Université d'Ottawa.

Contexte de l'étude

La correspondance étudiée fait partie de la collection "Ste-Gême Family Papers" (Mss 100) comprenant 849 dossiers (intitulés dans les références *folders* pour plus de simplicité) et couvrant la période 1799-1904. La collection contient des documents variés concernant la vie militaire, les activités commerciales (Ste-Gême avait un intéressement à de nombreuses activités de flibuste dans la Caraïbe), et divers documents en rapport avec Henri de Sainte-Gême et ses affaires. Deux correspondances, toutes deux d'importance, sont incluses dans cette collection, celle de Jean Boze et celle d'Auvignac Dorville. Ce dernier, intendant de la plantation d'Henri de Sainte-Gême, située à Gentilly à la Nouvelle Orléans, a régulièrement informé les Sainte-Gême de l'état de la plantation et des finances de 1818, date à laquelle Henri de Sainte-Gême a quitté la Louisiane, à 1873 (les lettres sont adressées à Anatole, le fils d'Henri à partir de 1845). La fin de la collection, jusqu'en 1904, contient des courriers adressés à Henri (le fils d'Anatole, petit-fils du premier Henri). Si les diverses correspondances ont toutes leur intérêt (celle de Dorville racontant la Nouvelle Orléans pendant la Guerre de Sécession et la Reconstruction, par exemple), c'est sur celle de Boze que se concentre cette étude.

Les lettres de Boze, comprises entre les dossiers 19 (18 janvier 1818) et 286 (6 août 1839), sont au nombre de 158 et couvrent environ 1150 pages. Peu fréquentes et peu nombreuses au début de la période, en particulier pendant le séjour de Boze à Cuba (entre juin 1820 et 1828), elles prennent, à partir de 1829, la forme de ce que Boze appelle des "bulletins", couvrant jusqu'à 25 pages et portant sur des périodes de plusieurs semaines ou plusieurs mois, et concernent alors la quasi-totalité des dossiers (à partir du 143), comme si Dorville, sachant que les nouvelles de Boze étaient régulières et fournies, avait jugé inutile d'écrire. Les "bulletins" sont écrits sous forme de nouvelles suivies, la plupart d'entre eux s'ouvrant sur la formule "Suite au Bulletin arrêté le" et la date de fin du bulletin précédent. Certains bulletins sont en double (recopiés exactement de la main de Boze et envoyés par divers moyens pour s'assurer de leur prompt arrivée à Saint-Gaudens, par exemple Folder 134 contenant deux lettres strictement identiques à quelques ratures près, postées respectivement le 28 janvier et le 1^{er} février 1829), d'autres se chevauchent, en raison des dates incertaines de départ des bateaux pour la France, d'autres encore couvrent de très longues périodes, Boze indiquant clairement qu'il n'y a pas eu depuis longtemps de bateau pour la France, ce qui explique son long silence (le Folder 23 couvre la période d'août à octobre 1818 et précise "Depuis quatre mois il ne s'est présenté aucun Batiment en Expédition

pour Bordeaux" (p.14)). Certains bulletins se sont manifestement perdus, puisqu'en 1837, par exemple, nous avons un bulletin couvrant la période 21 mai-01 juillet (folder 278) puis rien jusqu'à la période 15-18 décembre (folder 279), ce bulletin indiquant qu'il fait "suite au bulletin arrêté le 14 décembre 1837" clairement introuvable dans la collection.

Les deux protagonistes de cette collection sont intéressants à situer. Henri de Sainte-Gême est celui sur lequel nous avons le plus d'informations, grâce à l'introduction précédant l'index de la collection. Né au château de Bagen, dans la Haute-Garonne, il faisait partie de la Garde du Corps du Comte d'Artois (le futur Charles X). Il fit partie du Corps Expéditionnaire envoyé par Napoléon reprendre possession de la colonie de Saint-Domingue. L'introduction indique à tort qu'il fut expulsé de l'île en 1809, puisqu'il avait déjà fui Saint-Domingue pour Cuba plusieurs années auparavant. Arrivé à la Nouvelle Orléans en 1809, il commanda un des corps d'élite de la Milice de la Nouvelle Orléans, les Dragons à Pied, participa à la Bataille de la Nouvelle Orléans, sous le commandement du Général Andrew Jackson, en 1815, et fut même félicité officiellement pour sa bravoure à cette occasion (Folder 17). Déjà partie prenante d'activités de flibuste dans la Caraïbe pendant ses années à Cuba, il fut l'un des financiers des opérations organisées par les frères Lafitte, célèbres pirates de la Côte du Golfe du Mexique au début du dix-neuvième siècle. Il épousa ensuite une Créole de la Nouvelle Orléans, Marguerite Dreux, que son veuvage avait rendu héritière d'une plantation à Gentilly.² Laissant ses affaires et propriétés sous la bonne garde de Boze et Dorville, il rentra à Bagen avec son épouse, laissant derrière lui une compagne de couleur et trois enfants illégitimes.

L'itinéraire de Boze n'a pas été l'objet d'une quelconque publication, mais un séjour prolongé au Centre des Archives d'Outre Mer à Aix-en-Provence a permis de retracer l'essentiel de son parcours. Pour résumer ce parcours, il est né à la Ciotat, arrondissement de Marseille, le 26 septembre 1753.³ Fils de Capitaine et Capitaine à son tour de la Marine Marchande entre 1775 et 1784, il se fixe dans la Caraïbe en 1784 où on le trouve tour à tour négociant à Jacmel et Capitaine du port de cette même ville. Il épouse une Créole de Saint-Domingue dont la famille est établie dans la colonie depuis trois générations. Extrêmement mobile durant ces années Caribéennes, il finit son parcours antillais à Cuba après 1803, suite à l'échec de la reprise en main de l'île tentée par l'armée Napoléonienne et à l'évacuation des

² La plantation est située juste au sud de l'emplacement actuel du campus de University of New Orleans.

³ Son certificat de décès enregistré à la Nouvelle Orléans le 19 décembre 1842 (Burrial Record, Sacramental Records, Archives of the Archdiocese of New Orleans) ne mentionne pas sa date de naissance exacte mais précise qu'il est âgé d'environ 90 ans à cette date-là. Dans une lettre à Ste-Gême datée de juillet 1829, il confirme cette date de naissance, en précisant qu'il est alors âgé de 76 ans (Folder 143, p.2). La date exacte a été transmise par le descendant de Boze, Antoine Pagenstecher.

derniers colons.⁴ Les années cubaines sont révélées essentiellement (mais de façon partielle) par les lettres qu'il écrit ensuite à Sainte-Gême. En 1809, il arrive avec celui-ci et la vague cubaine des réfugiés de Saint-Domingue à la Nouvelle Orléans. Il fait allusion à cette arrivée, le 20 mai 1809, dans l'une de ses premières lettres à Sainte-Gême (Folder 24, p.3). Les trente dernières années de sa vie sont racontées par le menu dans la correspondance. Hormis la parenthèse cubaine (1820-28) qu'il consacre, entre autres, à récupérer les avoirs de Sainte-Gême, confisqués par le gouvernement espagnol, ces dernières années sont exclusivement louisianaises. Il vit à la Nouvelle Orléans,⁵ y occupe un poste au tout début de sa correspondance,⁶ puis gère les propriétés de Sainte-Gême, le représentant dans toutes les affaires qui le concernent, et supervisant la gestion financière de Gentilly. Si Auvignac Dorville est, à proprement parler l'exploitant, s'occupant, comme ses lettres l'indiquent, de la production agricole, de la gestion des esclaves, et des revenus de l'exploitation, Boze devient peu à peu le gestionnaire des innombrables biens louisianais de Sainte-Gême. L'index de la collection Mss100 le nomme à tort "overseer" de la plantation, ce qui recouvre davantage la réalité de la tâche de Dorville, tandis que lui serait plutôt le gestionnaire du portefeuille de Sainte-Gême.

L'itinéraire de Boze est intéressant à plus d'un titre car il s'inscrit dans un large contexte migratoire, à la fois transatlantique et intracontinental, dont il est relativement représentatif. Récemment installé à Saint-Domingue mais ayant, par son mariage à Adélaïde Theuret, accès au monde des colons de l'île, il a fait preuve d'une mobilité géographique importante dans la zone Caraïbe.⁷ Lorsque les colons encore présents à Saint-Domingue en 1803 ont quitté définitivement leur demeure caribéenne pour un exil cubain, il les a suivis sur la côte sud de Cuba, à Santiago. En 1809, lorsque ces exilés ont été déclarés *personae non gratae* par les autorités espagnoles, suite à la tentative de Napoléon d'installer son frère Joseph sur le trône d'Espagne, il les a suivis sur le chemin du deuxième exil, jusqu'en Louisiane. Son arrivée à la Nouvelle Orléans est donc à inscrire dans un contexte historique très particulier, à la fois migratoire et politique. D'un point de vue politique, elle est

⁴ Il s'agit d'un très bref résumé de son parcours qu'il est possible de détailler. Ce n'est toutefois pas l'objet de la présente communication.

⁵ Son adresse change à plusieurs reprises. Il loge, par exemple, dans un couvent dont il est l'intendant en 1818 (et jusqu'à son départ pour Cuba). Il fait plus tard référence à une maison qu'il habite "encoignure Royale et du quartier", ce qui signifie les rues actuelles Royal et Barracks (Folder 160). Il loge, surtout à la fin de la correspondance, à Gentilly, dans la plantation de Ste-Gême.

⁶ Il détaille cet emploi d'intendant d'un couvent dans ses lettres de 1818-19 (en particulier Folders 23 et 35).

⁷ On le trouve, tour à tour à Sainte-Lucie, à Curaçao, à Saint Thomas et, entre ces divers séjours à Saint-Domingue, occupant des emplois et fonctions diverses, exécuteur testamentaire de propriétaires de l'île, négociant, capitaine de port.

concomitante aux débuts de la nouvelle destinée nationale de la Louisiane. Rachetée par les Etats-Unis en 1803, cette ancienne colonie française et espagnole vit la fin de sa période territoriale et s'apprête à devenir un état de l'Union. Boze est donc bien un migrant français dans une terre faisant désormais partie des Etats-Unis, mais encore largement peuplée de Créoles francophones en pleine résistance à l'américanisation que les nouveaux maîtres de la Louisiane tentent d'imposer à la population locale. D'un point de vue migratoire, son arrivée le situe d'emblée dans le groupe des réfugiés de Saint-Domingue qui, entre le début de la révolution haïtienne en 1791 et l'arrivée, en 1809-1810, de la vague cubaine, a vu arriver en Louisiane quelques quinze mille anciens résidants de la colonie française perdue.⁸ Du fait de cette riche expérience, il est intéressant de voir le regard qu'il porte sur la migration et la façon dont sa correspondance révèle les réactions identitaires à l'œuvre dans cette Louisiane en plein tourbillon migratoire et politique.

Jean Boze et l'expérience migratoire

Il est intéressant de noter que la correspondance de Boze ne mentionne quasiment jamais sa vie antérieure à la Louisiane.⁹ Il n'y a rien sur sa vie dans la Marine Marchande, rien sur les raisons qui l'ont poussé à s'installer à Saint-Domingue, rien non plus sur ses années passées là-bas ou ailleurs dans la Caraïbe, rien vraiment sur son séjour cubain. Pour ne donner qu'un exemple pourtant frappant, jamais il ne mentionne sa femme, dont on ne sait rien, ni la famille de celle-ci, ni même sa mort intervenue entre le 25 février 1803 (où elle est mentionnée pour la dernière fois dans des registres officiels à Saint-Domingue) et la fin de l'année 1803 qui a vu l'évacuation des derniers colons français encore présents (et encore en vie) sur l'île avant la déclaration d'indépendance le 1^{er} janvier 1804. Cette mort était pourtant intervenue dans des conditions apparemment épiques, au moment de la fuite de la famille

⁸ De nombreux réfugiés sont arrivés individuellement durant ces deux décennies, soit directement depuis Saint-Domingue, soit depuis d'autres refuges caribéens ou nord-américains. Deux vagues importantes sont à noter en 1803-1804, suite à l'indépendance d'Haïti et à l'expulsion des colons réfugiés en Jamaïque, et en 1809-1810 en provenance de Cuba. Cette dernière vague, de plus de dix mille personnes appartenant aux trois groupes de population (esclaves, libres de couleur et blancs) a fait doubler la population de la Nouvelle Orléans et plus que doubler la population des libres de couleur. Pour plus d'information voir l'ouvrage à paraître à l'automne 2006: Nathalie Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans: Migration and Influences* (Gainesville: University Press of Florida, à paraître).

⁹ Le dépouillement de cette importante correspondance est loin d'être terminé. Mais pour l'instant, presque aucune mention précise n'a été trouvée des cinquante-six années qui ont précédé l'arrivée de Boze en Louisiane.

Boze de Saint-Domingue, épopée tragique vécue par bien d'autres colons français de l'île.¹⁰ Seules quelques évocations de Cuba sont présentes dans les lettres écrites pendant le séjour que fait Boze dans la colonie espagnole dans les années 1820, parce qu'il y mentionne des connaissances communes à Ste-Gême et lui, et parce qu'il y détaille les affaires qu'il tente d'y régler pour ce dernier. Seules quelques remarques anodines peuvent être relevées, sans qu'elles soient jamais vraiment révélatrices du passé personnel de Boze. Dans une lettre de 1834 évoquant la mort de son fils et le fait qu'il laisse à sa veuve des enfants de mariages antérieurs, il chante les louanges de cette veuve avant d'ajouter, sous forme de proverbe, "Néanmoins dans mon enfance a mon Pays de Provence j'ai très souvent entendu dire par les anciens que l'on avait fait une marâtre de sucre et qu'elle s'était trouvée amère!!!" (Folder 238, p.12). Mais l'ensemble de la correspondance donne l'impression d'un homme sans passé pour qui la vie louisianaise est le seul sujet de préoccupation et d'intérêt.

Il est évident que parmi les raisons qui peuvent expliquer ce silence réside le fait que ces événements antérieurs sont probablement bien connus de Sainte-Gême et qu'il est donc inutile pour Boze de les raconter de nouveau. L'on s'attendrait toutefois y ce qu'il y fasse quelques allusions qui seraient comprises de son interlocuteur sans besoin d'explication, comme il le fait pour des événements familiaux, lorsqu'il évoque, par exemple, le pardon qu'il a accordé à son fils et qui met fin à une brouille consécutive à des actions commises par Jean-François et réprouvées par son père. Le lecteur reste sur sa faim, mais le destinataire des lettres comprend manifestement de quoi il s'agit.¹¹ Il est évident aussi qu'il nous manque apparemment des lettres, mais compte tenu du pourcentage mineur de lettres manquantes, il paraît improbable que ces remarques sur l'expérience migratoire soient juste contenues dans les quelques courriers non archivés. Il est vrai, enfin, que les lettres sont, comme évoqué très régulièrement par Boze, des réponses à des courriers de Sainte-Gême que nous ne possédons pas. Il est possible que ces courriers inconnus guident en partie les choix de Boze dans ses réponses. Mais là encore, l'explication n'est pas suffisante pour justifier le silence absolu.

Le silence de Boze est donc, semble-t'il, voulu. Et son silence ne touche pas seulement les événements tragiques qu'il pourrait essayer d'occulter (la mort de sa femme, par exemple), ou les événements moins dicibles (commerce interlope dans la Caraïbe hollandaise ou implication dans les activités de flibuste commanditées par Sainte-Gême durant les années

¹⁰ Les circonstances de ce décès ont été décrites dans les mémoires du petit-fils de Jean Boze, le Docteur Gustav Pagenstecher (1828-1916) dont un extrait a été transmis à l'auteur du présent article par son descendant, Antoine Pagenstecher.

¹¹ "lui avoir accordé son pardon sur le passé et donné ma bénédiction dans la confiance qu'il ne s'écartera jamais plus du chemin de la vertu" (Folder 134, p.9), pardon évoqué de nouveau dans le Folder 143, p.2.

cubaines, pour n'en citer que quelques-uns) sur lesquels il serait inconvenant voire dangereux de revenir. Ce sont les soixante-cinq années antérieures au début de la correspondance qui sont passées sous silence. Tout au plus, Boze se risque t'il à quelques comparaisons sur la vie sociale ou le climat. Evoquant la mortalité due à la fièvre jaune et la mortalité en général, il écrit, par exemple, que "cette colonie est beaucoup plus meurtrière que celles des Antilles" (Folder 134, p.6). Se plaignant du froid et de l'humidité de l'hiver louisianais, il évoque le "climat si doux que celui de nos colonies" (Folder 143, p.1), faisant référence ici à Cuba puisqu'il dit que c'est la transition au retour de Cuba qui a rendu plus pénible encore cet hiver nord-américain. Mais ces brèves références à d'autres lieux où il a vécu sont limitées aux mois qui suivent presque immédiatement son retour à la Nouvelle Orléans après neuf ans passés à Cuba. Ces références s'estompent ensuite pour disparaître entièrement.

L'impression que l'on a est donc que ce déplacement en Louisiane est le seul qui compte et qui se solde d'ailleurs par une installation définitive. Si Boze semble hésiter tout au début de la correspondance sur un possible retour en métropole, évoquant les demandes répétées de sa fille Sophie, devenue Pagenstecher et résidant en Westphalie, de son frère jumeau, Pierre résidant à Marseille, et de la famille de Sainte-Gême, ces hésitations sont de courte durée.¹² A partir de 1829, cet homme à présent âgé de 76 ans semble s'être décidé à rester en Louisiane, justifiant cette décision par "l'accueil favorable que j'ai reçu ici de toutes mes connaissances pour y faire de nouveau ma demeure avec promesse de m'aider de leurs secours si j'ai l'intention de m'adonner au commerce" (Folder 135). C'est donc, dans les années 1830, en résidant permanent en Louisiane qu'il se pose et il est intéressant d'analyser le regard que pose sur sa terre d'adoption ce migrant volontaire dans la Caraïbe, devenu réfugié à Cuba, puis de nouveau migrant (parmi les réfugiés) en Louisiane. Car si son départ de Cuba a été nécessaire (puisque'ils a été "forcé alors de quitter ce pays" (Folder 23)), c'est par choix qu'il a opté pour la Louisiane et surtout qu'il a souhaité y rester alors que les neuf années passées à Cuba entre 1820 et 1828 prouvaient qu'il pouvait s'y installer de nouveau et que les invitations multiples qu'il recevaient de ses proches demeurés (son frère), retournés (Ste Gême) ou installés (sa fille) en Europe indiquaient clairement qu'un retour en France était possible. Mais lorsqu'il évoque la possibilité que Sainte-Gême doive venir au secours de la Louisiane, dans le cas où une guerre éclaterait contre les Anglais, il parle de cette terre d'Amérique comme de sa "nouvelle Patrie", ce qui ne saurait être le cas de Sainte-Gême qui,

¹² Folders 23, 134, 135. Mais dès cette dernière lettre, il donne peu d'espoir aux Sainte-Gême et ces références à une nouvelle migration possible s'estompent peu à peu.

après un séjour de seulement neuf ans en Louisiane, ne remettra jamais les pieds en Amérique avant sa mort, intervenue entre 1842 et 1845.¹³

Jean Boze et les questions d'identité

Bien qu'ayant trouvé sa place à la Nouvelle Orléans, Boze semble demeurer très attentif aux questions identitaires et manifeste encore, même après avoir quitté la région marseillaise depuis plus de quarante ans (en 1775, date de son premier embarquement sur la Chimère, navire de la Marine Marchande française), une évidente solidarité envers les marseillais. Il écrit, en effet, évoquant un certain "Seigneur truc", qui a fait banqueroute: "Si truc avait été Provençal je l'aurais cautionné, mais il est du dauphiné" (Folder 23).¹⁴ Très souvent ces questions identitaires reparaissent et Boze fait référence aux régions françaises ou aux pays d'origine des résidants en Louisiane. L'on trouve, parmi bien d'autres, des références à "un Béarnais", un "jeune et vaillant marseillais", un "Catalan" (Folder 23) ou un "curaçolien" (Folder 135).

Boze établit également des différences claires entre les divers groupes en présence (et en compétition en ce début d'aire américaine) en Louisiane. Il différencie toujours les Français, les Créoles et les Américains, il considère séparément leurs réactions ou leurs démarches. Evoquant le procès d'un jeune criminel, il indique "le jury était composé de Creols (sic) et d'hommes mariés avec des Créoles, qui lui ont été favorables, comme on l'avait espéré" (Folder 23). Sans les critiquer nécessairement (et en se lançant même dans une apologie sans nuance du Général Jackson), il évoque les "Américains (qui) ont acheté une grande quantité de maisons et terrains au faubourg Sainte-Marie" (Folder 23). Il critique "la paix de la France qui nous a vomis (sic) des étrangers de tous les calibres et la majorité mauvais" (idem), suggère la sensibilité supérieure des Américains et des Européens à la fièvre jaune et évoque l'acquisition d'un hallage que la mairie a refusé, ainsi que les Louisianais, désireux d'employer ailleurs leur argent, mais que les "Américains se sont empressés d'acheter et en ont fait un don à la nouvelle église Presbitérienne (sic) que l'on bati (sic) a force sur le terrain de la commune au foubourg Ste Marie" (Folder 28). Il se plaint souvent (surtout dans la dernière partie de sa correspondance, après son retour de Cuba) de l'évolution négative consécutive à l'arrivée massive des Américains

¹³ En l'état actuel de la recherche, la date de la mort de Ste-Gême ne peut être qu'estimée. Mais à partir de 1845, c'est à Anatole de Sainte-Gême que Dauvignac Dorville écrit.

¹⁴ L'usage des majuscules est celui de l'original. L'écriture de Boze démontre une utilisation inconstante des majuscules, mais en tout état de cause souvent à l'inverse de l'usage actuel.

De toutes les classes qui sont venus s'établir ici et qui continuent à s'y rendre en foule, malgré leur crainte pour la fièvre jaune, leur nombre est si grand qu'ils éclipsent bientôt la population française et celle Créole que l'étranger n'y rencontre plus soit en passant, soit en demeurant, cette même joie, cette même affabilité, cette même bonté, cette même obligeance, ni même cet accueil agréable et prévenant qui nous a tant flatté lors de notre arrivée en l'an 1809 de la part de tous ses aimables habitants" (Folder 135, p.8).

On l'a compris, si Boze s'insère en Louisiane, ce n'est pas forcément du côté des Américains, même s'il en admire le héros de la bataille de la Nouvelle Orléans. C'est plutôt du côté des francophones, qu'il classifie en diverses catégories, que vont sa préférence et ses connivences. Tous les amis et toutes les connaissances qu'ils mentionnent font partie de ce groupe qui partage essentiellement une communauté de langue.

Il regarde aussi, en observateur parfois participant, les différents groupes raciaux et évoque tout à tour les "nègres", les gens de couleur libres, les interactions entre les catégories raciales et la façon dont les différents groupes ou les différents individus se comportent entre eux. De façon intéressante, il n'est jamais fait mention de la couleur des "enfants" (sic) de Sainte-Gême, au nombre de trois, qui sont demeurés à la Nouvelle Orléans et dont Boze est chargé de s'enquérir et de s'occuper pour leur père. Pour un lecteur qui ne connaîtrait pas la société néo-orléanaise, il serait probablement impossible de décoder tous ces non-dits. Certes, Sainte-Gême n'avait aucun besoin de décodage, mais il est intéressant qu'aucun des nombreux commentaires qu'il fait et des nombreux détails qu'il donne ne puisse révéler leur métissage. Il dit d'eux "ils vont à l'école et avancent rapidement" (Folder 34). Il mentionne "la donation (...) de la maison Rue Bourgogne et des nègres a vos enfans naturels" (Folder 27),¹⁵ le fait que Gême, le garçon, reçoit des cours particuliers pour apprendre l'anglais "puisque sans cette langue on ne peut plus aujourd'hui se permettre de trouver une place avantageuse soit dans le commerce ou dans tout autre Etat" (Folder 143). Ce ne sont que quelques exemples qui démontrent que, s'il est attentif aux différents groupes ethniques, s'il fait la différence entre les différents groupes raciaux (d'ailleurs on notera à cet effet dans la citation sur la donation le legs de "nègres" aux enfants naturels de son ami, appartenant à la catégorie des libres de couleur), il demeure affectivement attaché au groupe des réfugiés de Saint-Domingue et à tous ses membres, quel que soit leur statut et leur couleur.

Il est intéressant que cet homme, qui avait passé tout au plus une quinzaine d'années à Saint-Domingue, s'identifie principalement au groupe des réfugiés. Certes, son mariage avec une Créole de Saint-Domingue issue d'une famille faisant partie des plus anciens colons de l'île, l'avait associé à ces colons. Certes, il avait fui l'île avec eux et avait quitté, toujours avec

¹⁵ L'orthographe, ici comme dans toutes les autres citations, est celle d'origine.

eux, l'exil cubain qui les avait rapprochés. Nul doute que cette communauté de migration forcée, par deux fois, et d'adaptation à une nouvelle terre, par deux fois aussi, avait renforcé ces liens identitaires. Certes aussi, le destinataire des lettres était un homme qui avait connu ces deux fuites avec lui, même s'il était moins encore que Boze associé à la communauté des colons de Saint-Domingue. Mais il est intéressant qu'une immense partie des nouvelles que donne Boze dans ses lettres concernent des réfugiés de Saint-Domingue. Les nouvelles personnelles des familles Darbigny (Folder 148), Lambert (Folder 34), Lanusse ou Lemonier (Folder 134), les informations sur le propriétaire du Café des Réfugiés (Folder 34), sur le théâtre d'Orléans (Folder 150), le théâtre Saint Philippe et la salle de bals de la rue d'Orléans (Folder 153), la salle de bals du refuge Dupuy (Folder 157), et bien d'autres encore dénotent tout à la fois l'intérêt que Boze porte à ces réfugiés et les liens qui unissent ces hommes et ces femmes au destin semblable, par-delà les différences de race et de statut social. Boze porte plus d'intérêt aux réfugiés de couleur qu'aux migrants venus de France, par exemple.

Cette attitude est une parfaite illustration de celle adoptée par les réfugiés de manière générale. L'on note, en effet, dans toutes les sources primaires, une nette propension à entretenir entre eux des liens forts et persistants, même au sein de la diaspora des réfugiés éparpillés autour du bassin caribéen, ainsi qu'une relative résistance à l'acculturation,¹⁶ et une tendance à considérer qu'un simple passage par Saint-Domingue leur conférait une identité propre les liant à jamais à ce territoire, une sorte de passeport identitaire singulier.¹⁷ C'est exactement l'impression que donne la correspondance de Boze. C'est l'expérience domingoise qui semble avoir eu le plus de poids sur son identification identitaire postérieure à sa dernière migration. Ses lettres démontrent également des réactions très symptomatiques du renouveau identitaire que la communauté des réfugiés a connu dans les années 1830, sans doute en raison de l'âge avancé des réfugiés, de la mortalité qui les frappait donc nécessairement, et du paiement par la France d'indemnités à ces anciens propriétaires.¹⁸ Cette indemnisation, même partielle, sonnait le glas de tout espoir de retour dans la colonie et de recouvrement des

¹⁶ Les réfugiés, que ce soit à Charleston, en Caroline du Sud, terre anglophone, ou en Louisiane, en voie d'américanisation, ont gardé plus que quiconque, l'usage de la langue française. Plusieurs tombes de réfugiés datant de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, donc plus de cinquante ans après la migration, portent encore, au cimetière catholique St. Mary of the Annunciation, à Charleston, des inscriptions en français. Les testaments rédigés par les Louisianais dans les années 1830 démontrent que les Créoles et immigrants de France métropolitaine écrivaient déjà leurs testaments en anglais, la plupart du temps, tandis que tous les testaments rédigés par les réfugiés étaient encore écrits en français (Books of Wills, New Orleans Public Library).

¹⁷ On citera ici, par exemple, une inscription trouvée sur la tombe d'un certain docteur Firmin Le Roy, né à Baugenci, France, mort à Charleston le 30 avril 1819 à l'âge de 76 ans et qui précise "chirurgien et habitant de Saint-Domingue".

¹⁸ Utilisant à cet effet l'indemnité qu'ils avaient fait payer à l'état haïtien en échange de la reconnaissance de l'indépendance, le gouvernement français a donné aux anciens propriétaires des indemnités équivalentes à 10% des propriétés déclarées qu'ils possédaient à Saint-Domingue.

propriétés laissées dans la fuite. Le sujet des indemnités devient récurrent dans la correspondance de Jean Boze à la fin des années 1820.¹⁹ De même, alors que les premiers courriers de la correspondance traitaient de sujets assez généraux, les lettres du début des années 1830 démontrent cette tendance à se focaliser sur la communauté des réfugiés et leur combat pour le paiement des indemnités. Les lettres de cette période évoquent plus que les autres les réfugiés en Louisiane, comme si, par ce resserrement des liens et cette réaffirmation d'une identité propre, Boze et ses compagnons d'infortunes tentaient de raviver encore un peu un souvenir en train de disparaître.²⁰ À l'inverse, les lettres postérieures à 1835 tendent à se concentrer plus clairement sur la vie louisianaise. Elles démontrent un net recentrage de l'intérêt de Jean Boze, très similaire à celui que l'on peut noter de façon globale dans la communauté des réfugiés.

En effet, il semble bien que Boze se soit fait à l'idée que sa vie était désormais à la Nouvelle Orléans et les lettres de la fin de sa vie deviennent une chronique de la Nouvelle Orléans. Il continue, bien sûr, à donner des nouvelles de réfugiés ou de descendants de réfugiés. L'appartenance des noms cités à la communauté réfugiée n'est pas nécessairement exprimée mais tout chercheur s'étant penché sur cette communauté identifie parfaitement les réfugiés. Parfois aussi, Boze précise très clairement "d'une famille de St. Domingue" (Folder 238) ou "créoles de Saint-Domingue" (Folder 235). Parfois, il faudra encore une patiente recherche dans les archives louisianaises pour identifier les origines réfugiées de certains. Ces références à la communauté réfugiée ne cessent jamais dans les lettres de Boze, mais l'essentiel de ses bulletins des années 1830 concerne la vie sociale, économique, politique et culturelle de sa nouvelle résidence. Certains bulletins reproduisent même des extraits des journaux ou des minutes des réunions des divers organes du gouvernement de Louisiane. Pour prendre quelques exemples au milieu des années 1830, son bulletin du 15 décembre 1833 au 12 janvier 1834 détaille l'augmentation de la représentation des professions libérales, les nominations dans le domaine de la justice, la narration d'un duel au pistolet, les séances de l'assemblée de Louisiane à propos des importations d'esclaves, les candidatures à la fonction de maire, le climat, la célébration de l'anniversaire de la Bataille de la Nouvelle Orléans, la démission du consul de France à la Nouvelle Orléans (Folder 235). Le bulletin du 25 mars au 24 mai 1834 est fertile en nouvelles locales: l'incendie de la rue Chartres, l'avancement de la

¹⁹ Pour n'en citer que quelques exemples, Folders 134, 135; 143, où il détaille ses demandes, ses espérances, et les retards de paiement.

²⁰ Il est intéressant de voir d'ailleurs que ce lien identitaire avec Saint-Domingue était apparemment fort dans la famille Boze, puisque le petit-fils et l'arrière petit-fils de Jean Boze, respectivement Rudolf Ludwig et Timoléon Ludovic Pagenstecher, sont retournés en Haïti où ils se sont mariés (en 1847 pour le père et 1878 pour le fils). Renseignements communiqués à l'auteur par Antoine Pagenstecher, le 21/03/06.

construction du pénitencier de la rue Trémé à la Nouvelle Orléans, le projet d'une nouvelle banque, la réélection de Denis Prieur à la Mairie, l'affaire Lalaurie,²¹ les décisions du Conseil Municipal concernant l'éclairage public, l'ouverture d'une nouvelle école pour les gens de couleur, entre autres (Folder 238). Ce ne sont que deux exemples parmi des dizaines de bulletins mais, on le voit, le regard de Boze était désormais tout entier centré sur cette Louisiane qu'il ne devait plus quitter. Et les centaines de pages de ces années 1830, y compris son dernier bulletin du 24 juin au 6 août 1839,²² sont une merveilleuse chronique, alerte, détaillée, vivante et pittoresque de la ville de la Nouvelle Orléans, dont un des intérêts réside dans le fait que cette chronique est écrite par un émigrant bien installé désormais sur cette terre américaine et offre un regard à la fois extérieur et internalisé sur cette enclave créole dans les Etats-Unis.

La richesse de cette correspondance ne fait pas de doute. Son auteur, de même que son destinataire, quoique de façon différente, est parfaitement emblématique d'une certaine migration transatlantique, tout d'abord. Lorsque l'on étudie son itinéraire, il semble parfaitement représentatif d'une certaine catégorie de colons français, mobiles, aventuriers, polyvalents, pleins de ressources. Tout à tour capitaine de la Marine Marchande, Capitaine de port, négociant, pirate, propriétaire terrien, Boze était l'illustration parfaite de cette classe d'aventuriers du Nouveau Monde.

Pris dans les tourbillons d'événements face auxquels il était impuissant, il se retrouva à fuir parmi des dizaines de milliers d'autres habitants de la colonie française. C'est parmi les réfugiés et avec eux qu'il se trouva installé à la Nouvelle Orléans. Et c'est là que, par cette superbe correspondance, pleine de faits, grands et petits, pleine d'Histoire et d'histoires, de considérations politiques et de commérages, Boze nous révèle son expérience migratoire. Si son identification va vers le groupe des réfugiés de Saint-Domingue, comme les autres membres de ce groupe de manière générale, nous découvrons par l'intermédiaire de ses lettres, un homme qui semble sans passé et dont la vie paraît commencer à son arrivée en Louisiane. Nous découvrons aussi un homme qui, comme le reste du groupe des réfugiés, a choisi d'unir son destin à celui de son nouvel asile. Ses lettres sont un témoignage rare sur les réfugiés de Saint-Domingue, groupe négligé par l'historiographie louisianaise jusqu'à au milieu du

²¹ Il s'agit d'un épisode célèbre dans l'histoire de la Nouvelle Orléans. Mme Lalaurie fut accusée d'avoir fait subir des tortures à ses esclaves. Sa maison fut incendiée et elle prit la fuite. Les pompiers retrouvèrent des esclaves enchaînés et soumis à d'effroyables tortures. La maison située au 1140 rue Royale, fait partie des étapes les plus célèbres des fameux *Ghost Tours* de la Nouvelle Orléans.

²² C'est le dernier bulletin archivé, même si Boze n'est mort que le 19 décembre 1842 (Burrial Records, Sacramental Records, Archives of the Archdiocese of New Orleans).

vingtième siècle. Elles sont aussi une riche chronique de la Nouvelle Orléans, certes marquée du sceau singulier de la personnalité de son auteur, mais qui offre des perspectives historiques passionnantes.